

Pourquoi s'inscrire à l'université ?

1/ Pour obtenir votre grade licence. Depuis 2012, votre diplôme d'état d'infirmière vous donne droit à une équivalence licence. Une licence dure minimum 3 ans, **il faut s'inscrire tous les ans**.

2/ Une fois inscrit, vous avez accès aux ressources universitaires comme Teams pour les visioconférences, Moodle pour avoir accès aux cours mis en ligne...

Mais aussi à l'aides sociales, accès à la culture et aux sports...

Procédez à votre inscription

via le lien suivant : <https://inscriptions.univ-paris13.fr/je-minscris/>

Votre inscription se fait en 3 étapes.

Etape 1 : 1^{ère} inscription à l'université Sorbonne Paris Nord

Etape 2 : Dépôt des pièces au format numérique

Etape 3 : Envoi de votre carte étudiante et de votre certificat de scolarité

Etape 4 : Découverte des services numériques de l'université

Etape 4 : utile une fois inscrit

Étape 1 Vous devez vous connecter avec votre identifiant de préinscription.

Vous vous êtes préinscrit par :

- Parcoursup
- Etudes en France
- CIELL2
- eCandidat
- Doctorants (candidature validée)
- Préinscription simplifiée

Votre identifiant fourni par Parcoursup :

Votre date de naissance (jj/mm/aaaa):

Votre adresse courriel :

L'adresse déclarée sur parcoursup

✓ Valider

Vous renseignez vos données personnelles. **Ne pas indiquer que vous avez une bourse** : l'inscription à l'université n'est pas payante et cela risque de retarder la validation de votre dossier.

Puis vous cliquez sur « terminer ». Un récapitulatif vous est envoyé par mail. Il y a votre numéro étudiant sur ce document. **Il est important de le conserver.**

Vous devrez attendre 1 h 30 maximum avant de passer à l'étape 2.

Etape 2

<https://cas.univ-paris13.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Finservices.univ-paris13.fr%2Fpj-web%2Flogin%2Fcas>

Ouvrir une session

Identifiant

Mot de passe

mot de passe oublié / obtenir mes identifiants

> ME CONNECTER

Votre identifiant c'est votre numéro d'étudiant universitaire

Votre mot de passe c'est votre INE en majuscule et sans espace

Vous devez déposer les justificatifs qui vous seront demandés, sur la plateforme numérique (en scan ou photo lisible).

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	+	Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)		En attente					
2	+	Dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite		En attente					
3	+	Photo d'identité, correctement cadrée, au format .JPEG		En attente					
4	+	Pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, titre de séjour, récépissé...)		En attente					

→ Confirmer

Retour haut

+ PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER ? Aide

→ Quitter

Retour haut

Cliquer sur le + vert pour ajouter le document demandé

Les documents demandés dépendent de votre déclaration : on ne demande pas tout à fait la même chose à tout le monde.

1 – A retirer sur le site du crous : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

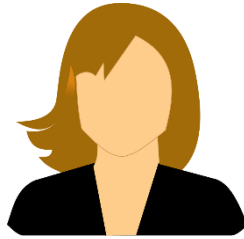
2 – Mettre comme demandé votre dernier diplôme voire votre relevé de notes ou votre attestation de réussite

3 – une photo de vous au format JPEG

Pas la photo de votre carte d'identité

Vous pouvez vous prendre en photo avec

vos téléphone (visage uniquement)



4 - votre pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, titre de séjour, récépissé...) Le recto suffit

Confirmer

N'oubliez pas de confirmer

Avant de quitter

Quitter

Tous les documents demandés doivent être mis en ligne. S'il manque un document, votre inscription n'est pas validé par le service scolarité.

Si vous ne savez pas quoi mettre, veuillez me contacter :

secretariat.ifs@univ-paris13.fr

Etape 3

<https://inscriptions.univ-paris13.fr/je-verifie-mon-adresse/>

Je vérifie mon adresse



Ouvrir une session

 Identifiant

 Mot de passe

[mot de passe oublié / obtenir mes identifiants](#)

Pour que le service scolarité de l'université puisse vous envoyer votre carte étudiante par voie postale, vous devez valider vos coordonnées en cochant la case « Je souhaite recevoir ma carte étudiante à cette adresse ».

Vous recevrez un mail vous indiquant la date et l'adresse à laquelle le service scolarité vous enverra la carte étudiante et ce, sous réserve que toutes les pièces essentielles de votre dossier aient été déposées et validées (Identité, diplômes, CVEC, photo, etc.),

Si vous avez un problème, vous pouvez me contacter :

secretariat.ifs@univ-paris13.fr